
 <p>santé famille retraite services</p>	<p>Fiche consigne n° : AID-005</p>	 <p>DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE</p>
	<p>Déclaration des exonérations</p>	

Table des matières

1	Historique des modifications.....	2
2	Objectif de la fiche.....	2
3	Présentation	2
3.1	Principes de déclaration des exonérations	2
3.2	Valorisation des données réductions dans le bloc S21.G00.81.....	3
3.2.1	Code de cotisation (S21.G00.81.001)	3
3.2.2	Identifiant Organisme de Protection Sociale (S21.G00.81.002).....	4
3.2.3	Montant d’assiette (S21.G00.81.003)	4
3.2.4	Montant de cotisation (S21.G00.81.004)	4
3.2.5	Code INSEE commune (S21.G00.81.005)	5
3.3	Exemple de valorisation	5

1 Historique des modifications

Date de publication	Auteur(s)	Objet(s) de l'évolution
01/10/2015	Patrick Lejeune	Fiche initiale
23/12/2015	Patrick Lejeune	<ul style="list-style-type: none">• Intégration de la datation de la base assujettie dans l'exemple de valorisation
30/09/2016	Patrick Lejeune	<ul style="list-style-type: none">• Suppression de la liste des exonérations du code nature « 028 » requalifié en réduction
22/12/2017	Patrick Lejeune	<ul style="list-style-type: none">• Ajout du code caisse MSA « DMSA77 » pour les entreprises de Saint-Barthélemy
15/01/2019	Patrick Lejeune	<ul style="list-style-type: none">• Suppression des codes « 011 », « 013 » et « 016 » à la liste des valeurs à déclarer en exonération
01/08/2019	Patrick Lejeune	Impacts nouvelle norme 2020 : <ul style="list-style-type: none">• Ajout nouvelle valeur d'exonération « 109 »
07/02/2020	Patrick Lejeune	<ul style="list-style-type: none">• Suppression du code « 015 » à la liste des valeurs à déclarer en exonération

Les modifications apparaissent en vert dans le document.

2 Objectif de la fiche

Cette fiche généraliste permet d'appréhender les éléments principaux à valoriser pour la déclaration **des exonérations** à la maille nominative.

3 Présentation

3.1 Principes de déclaration des exonérations

Le bloc des cotisations individuelles (S21.G00.81) permet la déclaration des éléments de cotisations, d'exonérations et de réductions.

Pour la déclaration des exonérations et des réductions, il convient de distinguer 2 principes :

- Si déclaration d'une exonération, **les cotisations concernées par l'exonération** (généralement les cotisations de Sécurité Sociale) doivent être déclarées **nettes** (déduction faite de l'exonération) Cf. exemple fourni dans la présente fiche

- Si déclaration d'une réduction, **les cotisations concernées par la réduction** doivent être déclarées **brutes** (sans déduction de la réduction) Cf. *exemple fourni dans la fiche AID-004*

Cette fiche présente le dispositif de déclaration des exonérations

Remarques :

- Les exonérations doivent être rattachées à un bloc 78 dont le code de base assujettie est de type 03.
- le montant de l'exonération déclarée doit être signée (-) systématiquement sauf en cas de régularisation

3.2 Valorisation des données exonérations dans le bloc S21.G00.81

3.2.1 Code de cotisation (S21.G00.81.001)

Parmi la liste des valeurs du code nature de cotisations disponible sur le Cahier Technique, seules les valeurs suivantes sont autorisées par la MSA et concernent une exonération :

- 001 - Exonération de cotisations au titre de l'emploi d'un apprenti (loi de 1979)
- 002 - Exonération de cotisations au titre de l'emploi d'un apprenti (loi de 1987)
- 003 - Exonération de cotisations au titre de l'emploi d'un apprenti (loi de 1992)
- 004 - Exonération de cotisations au titre de l'emploi d'un salarié en contrat d'accès à l'emploi
- 006 - Exonération de cotisations au titre de l'emploi d'un salarié en contrat d'accompagnement dans l'emploi
- 008 - Exonération de cotisations au titre de l'emploi d'un salarié en contrat de professionnalisation
- 009 - Exonération de cotisations applicable aux associations intermédiaires
- 010 - Exonération de cotisations applicable aux entreprises des bassins d'emploi à redynamiser
- 014 - Exonérations de cotisations applicable aux entreprises innovantes ou universitaires
- ~~015 – Exonération de cotisations applicable aux entreprises en zones franches urbaines~~
- 017 - Exonération de cotisations applicable aux structures agréées de l'aide sociale
- 022 - Exonération de cotisations applicable à une gratification de stage
- 023 - Exonération de cotisation des sommes provenant d'un CET et réaffectées à un PERCO ou à un régime de retraite supplémentaire
- 025 - Exonération de cotisations au titre de l'emploi d'un salarié en chantier et atelier d'insertion
- 027 - Exonération Personnel technique CUMA, hors ateliers
- 044 - Exonération de cotisation chômage pour les moins de 26 ans
- 088 - Exonération versement transport
- 089 - Exonération Contrat Initiative Emploi
- 090 - Exonération accueillants familiaux
- 094 - Exonération cotisations Allocations familiales (SICAE)
- 109 – Exonération de cotisations salariales de retraite complémentaire au titre de l'emploi d'un apprenti

3.2.2 Identifiant Organisme de Protection Sociale (S21.G00.81.002)

Renseigner la valeur du code caisse de MSA, (en fonction du département de l'établissement déclaré (S21.G00.11) ou du département désigné dans la convention LUCEA) à partir du tableau suivant : exemple pour la MSA Sud Champagne, il convient de valoriser « DMSA52 »

Liste des caisses MSA										Valeurs
Caisses MSA	Nom de la Caisse	Départements couverts								
11	MSA Grand Sud	11	66							DMSA11
12	MSA Midi-Pyrénées Nord	12	46	81	82					DMSA12
13	MSA Provence-Azur	6	13	83						DMSA13
14	MSA Côtes Normandes	14	50							DMSA14
17	MSA Charentes	16	17							DMSA17
20	MSA de la Corse	2A	2B							DMSA20
21	MSA de Bourgogne	21	58	71	89					DMSA21
22	MSA Armorique	22	29							DMSA22
24	MSA Dordogne, Lot-et-Garonne	24	47							DMSA24
25	MSA Franche-Comté	25	39	70	90					DMSA25
26	MSA Ardèche Drôme Loire	7	26	42						DMSA26
27	MSA Haute-Normandie	27	76							DMSA27
28	MSA Beauce Coeur de Loire	18	28	45						DMSA28
32	MSA Midi-Pyrénées Sud	9	31	32	65					DMSA32
33	MSA Gironde	33								DMSA33
35	MSA Portes de Bretagne	35	56							DMSA35
41	MSA Berry-Touraine	36	37	41						DMSA41
48	MSA Languedoc	30	34	48						DMSA48
49	MSA Maine-et-Loire	49								DMSA49
51	MSA Marne-Ardenne-Meuse	8	51	55						DMSA51
52	MSA Sud Champagne	10	52							DMSA52
54	MSA Lorraine	54	57	88						DMSA54
59	MSA Nord - Pas-de-Calais	59	62							DMSA59
63	MSA Auvergne	3	15	43	63					DMSA63
64	MSA Sud Aquitaine	40	64							DMSA64
68	MSA Alsace	67	68							DMSA68
69	MSA Ain-Rhône	1	69							DMSA69
72	MSA Mayenne-Orne-Sarthe	53	61	72						DMSA72
73	MSA Alpes du Nord	38	73	74						DMSA73
75	MSA Ile-de-France	75	77	78	91	92	93	94	95	DMSA75
80	MSA Picardie	2	60	80						DMSA80
84	MSA Alpes Vaucluse	4	5	84						DMSA84
85	MSA Loire-Atlantique Vendée	44	85							DMSA85
86	MSA Poitou	79	86							DMSA86
87	MSA Limousin	19	23	87						DMSA87
97	MSA Poitou	97								DMSA77

3.2.3 Montant d'assiette (S21.G00.81.003)

Valoriser l'assiette exonérée

3.2.4 Montant de cotisation (S21.G00.81.004)

Ne pas renseigner

3.2.5 Code INSEE commune (S21.G00.81.005)

Ne pas renseigner

3.3 Exemple de valorisation

S21.G00.11 - Etablissement (1,1)		valeurs
S21.G00.11.001	NIC	"12345"
S21.G00.11.002	Code APET	"0119Z"
S21.G00.11.003	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	
S21.G00.11.004	Code postal	
S21.G00.11.005	Localité	
S21.G00.11.006	Complément de la localisation de la construction	
S21.G00.11.007	Service de distribution, complément de localisation de la voie	
S21.G00.11.008	Effectif de fin de période déclarée de l'établissement	"1"
S21.G00.11.009	Type de rémunération soumise à contributions d'Assurance chômage pour expatriés	
S21.G00.11.015	Code pays	
S21.G00.11.016	Code de distribution à l'étranger	
S21.G00.11.017	Nature juridique de l'employeur	
S21.G00.11.018	Date de clôture de l'exercice comptable	

principales informations
d'identification de l'établissement

(...)

S21.G00.30 - Individu (0,*)		valeurs
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	"1234567891234"
S21.G00.30.002	Nom de famille	"DURAND"
S21.G00.30.003	Nom d'usage	
S21.G00.30.004	Prénoms	"PIERRE"
S21.G00.30.005	Sexe	
S21.G00.30.006	Date de naissance	"06071990"
S21.G00.30.007	Lieu de naissance	"PARIS"
(...)		
S21.G00.30.021	Nombre d'enfants à charge	
S21.G00.30.022	Statut à l'étranger au sens fiscal	
S21.G00.30.023	Embauche	

principales informations
d'identification du salarié

S21.G00.40 - Contrat (contrat de travail, convention, mandat) (1,*)		valeurs
S21.G00.40.001	Date de début du contrat	"01072015"
S21.G00.40.002	Statut du salarié (conventionnel)	"07"
S21.G00.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	"04"
S21.G00.40.004	Code profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE)	"691E"
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	
S21.G00.40.006	Libellé de l'emploi	"OUVRIER AGRICOLE"
S21.G00.40.007	Nature du contrat	"01"
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	"99"
S21.G00.40.009	Numéro du contrat	"00002"
(...)		
S21.G00.40.050	Numéro objet spectacle	
S21.G00.40.051	Statut organisateur spectacle	

principales informations du contrat
du salarié

S21.G00.50 - Versement individu (1,*)		valeurs
S21.G00.50.001	Date de versement	"25072015"
S21.G00.50.002	Rémunération nette fiscale	"1605.00"
S21.G00.50.003	Numéro de versement	
S21.G00.50.004	Montant net versé	"1592.42"

information collectée concernant la paie du
salarié

S21.G00.51 - Rémunération (1,*)		valeurs
S21.G00.51.001	Date de début de période de paie	"01072015"
S21.G00.51.002	Date de fin de période de paie	"31072015"
S21.G00.51.010	Numéro du contrat	"00002"
S21.G00.51.011	Type	"001"
S21.G00.51.012	Nombre d'heures	
S21.G00.51.013	Montant	"2050.00"

S21.G00.51 - Rémunération (1,*)		valeurs
S21.G00.51.001	Date de début de période de paie	"01072015"
S21.G00.51.002	Date de fin de période de paie	"31072015"
S21.G00.51.010	Numéro du contrat	"00002"
S21.G00.51.011	Type	"002"
S21.G00.51.012	Nombre d'heures	
S21.G00.51.013	Montant	"2050.00"

S21.G00.53 - Activité (0,*)		valeurs
S21.G00.53.001	Type	"01"
S21.G00.53.002	Mesure	"151.67"
S21.G00.53.003	Unité de mesure	"10"

(...)

S21.G00.78 - Base assujettie (0,*)		valeurs
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	"03"
S21.G00.78.002	Date de début de période de rattachement	"01072015"
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	"31072015"
S21.G00.78.004	Montant	"2050.00"
S21.G00.78.005	Identifiant technique Affiliation	

rattacher toutes les cotisations,
exonérations et réductions
concernées sous la base assujettie
"assiette brute dé plafonnée"

S21.G00.81 - Cotisation individuelle (0,*)		valeurs
S21.G00.81.001	Code de cotisation	"044"
S21.G00.81.002	Identifiant Organisme de Protection Sociale	"DMSA75"
S21.G00.81.003	Montant d'assiette	"2050.00"
S21.G00.81.004	Montant de cotisation	
S21.G00.81.005	Code INSEE commune	

concerne l'exonération de cotisation
chômage pour les moins de 26 ans

(...)

ajouter toutes les cotisations concernées par
cette base assujettie

S21.G00.78 - Base assujettie (0,*)		valeurs
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	"07"
S21.G00.78.002	Date de début de période de rattachement	"01072015"
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	"31072015"
S21.G00.78.004	Montant	"2050.00"
S21.G00.78.005	Identifiant technique Affiliation	

rattacher toutes les cotisations
concernées sous la base assujettie
"assiette Assurance Chômage"

S21.G00.81 - Cotisation individuelle (0,*)		valeurs
S21.G00.81.001	Code de cotisation	"040"
S21.G00.81.002	Identifiant Organisme de Protection Sociale	"DMSA75"
S21.G00.81.003	Montant d'assiette	"2050.00"
S21.G00.81.004	Montant de cotisation	"49.2"
S21.G00.81.005	Code INSEE commune	

concerne la cotisation ASSURANCE
CHOMAGE. L'exonération portant sur
la part patronale, le montant de la
cotisation est composée uniquement
de la part ouvrière

S21.G00.81 - Cotisation individuelle (0,*)		valeurs
S21.G00.81.001	Code de cotisation	"048"
S21.G00.81.002	Identifiant Organisme de Protection Sociale	"DMSA75"
S21.G00.81.003	Montant d'assiette	"2050.00"
S21.G00.81.004	Montant de cotisation	"6.15"
S21.G00.81.005	Code INSEE commune	

concerne la cotisation Assurance
Garantie des Salaires (AGS)

(...)

ajouter tous les éléments de cotisations et toutes
les bases assujetties pour la seule période du
01/07/2015 au 31/07/2015